



Le 05/09/2022, une délégation régionale et locale **UFAP UNSa Justice** a été reçue par le Préfet de Mayotte, M. Thierry SUQUET. Lors de cette audience, **l'UFAP UNSa Justice** a souhaité obtenir des réponses précises quant aux questionnements légitimes des personnels pénitentiaires de Mayotte.

En propos liminaires, **l'UFAP UNSa Justice** a rappelé avec force la nécessité pour les services de l'Etat de respecter les annonces faites par le Garde Des Sceaux. **Pour la 1^{ère} Organisation Syndicale, la mise en application de la Loi Egalité Réelle à Mayotte doit se traduire en actions fortes et concrètes.**

C'est en ce sens que notre O.S a dénoncé la situation de surpopulation pénale galopante sur Mayotte. Il est urgent d'avancer sur le projet de création d'un second établissement pénitentiaire sur le département.

Interpellée sur cette question, la Préfecture a confirmé que les annonces réalisées par le Ministre de la Justice allaient bien voir le jour, **celles-ci se matérialisant d'ores et déjà par la mise en place d'un comité de pilotage tri-partie (préfecture/APIJ/MSPMOM) ayant vocation à prospecter du foncier.** Pour autant, si aucune décision immobilière finale n'est prise actuellement, la Préfecture précise que différentes possibilités immobilières sont à l'étude.

Si pour l'UFAP UNSa Justice, la confirmation de la création du second établissement est une bonne nouvelle, il n'est toutefois pas envisageable de laisser l'actuel CP de MAJICAVO à l'abandon. Fort du soutien des personnels pénitentiaires, **l'UFAP UNSa Justice** a exigé le financement urgent de travaux de sécurisation et de réhabilitation de la structure pénitentiaire existante, notamment au travers de :

-La création d'un mur d'enceinte périmétrique

- la création d'une extension du CP MAJICAVO

- tous les travaux nécessaires à la réhabilitation de l'établissement (fosse septique, bouton poussoir douche...)

-La mise en place d'une structure dédiée à « la gestion des cas psys » telle une UHSA.

Dans un même temps, l'UFAP UNSa Justice a sensibilisé le Préfet sur la question des transferts massifs de détenus vers la métropole... Celui-ci nous a indiqué que cet exercice trouvait ses limites notamment sur le volet législatif....

En tant qu'organisation Syndicale multi-catégorielle, **cette rencontre a également été l'occasion pour l'UFAP UNSa Justice d'alerter les services de la Préfecture quant à la problématique immobilière du S.P.I.P de Mayotte.** Il est urgent qu'une prospection foncière sérieuse soit réalisée par l'Administration Pénitentiaire pour l'antenne du milieu ouvert et une optimisation des lieux de permanence délocalisée. Il en va de la sécurité des personnels et des conditions d'accueil des PPSMJ sur le territoire. En réponse à nos revendications, la Préfecture a déclaré partager ce constat et être sensibilisée à l'importance de ce sujet.

En conclusion, l'UFAP UNSa Justice EXIGE une mobilisation forte des services de l'Etat sur l'ensemble des questions pénitentiaires. Si le processus de modernisation et de sécurisation des structures est engagé, il est fondamental qu'il se traduise en propositions concrètes dans les prochains mois...

L'UFAP UNSa Justice a mis en avant l'abnégation du personnel mahorais lors du cluster Covid, lorsqu'il faut affronter les barrages sauvages ... leur professionnalisme à toute épreuve ! Les agents méritent plus de considération de la part de notre institution. Ce respect du personnel passe par l'amélioration des conditions de travail en répondant favorablement à nos revendications.

L'ETAT D'URGENCE PENITENTIAIRE est bien là et l'ensemble des acteurs institutionnels doivent apporter des solutions !...

Le Bureau Régional et le Bureau Local du CP MAJICAVO